

OBJET - Travaux à réaliser au Jardin de l'Etat avant les
FLORALIES 1980.

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Afin d'améliorer le Jardin de l'Etat et d'offrir un cadre digne des prochaines Florales, un certain nombre de travaux d'investissement sont envisagés.

Ils consistent essentiellement en aménagement de l'angle Sud-Ouest du jardin avec bassin, pont, kiosque, roseraie, etc..., en reprise complète de l'installation électrique et du circuit d'alimentation en eau, construction d'une passerelle, d'une ombrière, de trois kiosques, d'un local matériel, et en plantations diverses et aménagement des espaces verts existants. Le montant total est de 1 000 000 Francs.

Ces aménagements sont destinés à rester en place après la manifestation.

Je vous demande donc :

- 1) - d'approuver le dossier technique.
- 2) - d'autoriser la réalisation des travaux.
- 3) - de solliciter une subvention correspondant à 20 % du montant total des travaux.

LE MAIRE - Mesdames, Messieurs, je mets la question aux
voix

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

x

x

x

VU - Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur des Finances et des Collections
Locales, Régie Jardin - Claude Pflanz
Pour Copie Certifiée Conforme
17 0 1 1 10 Août 1980